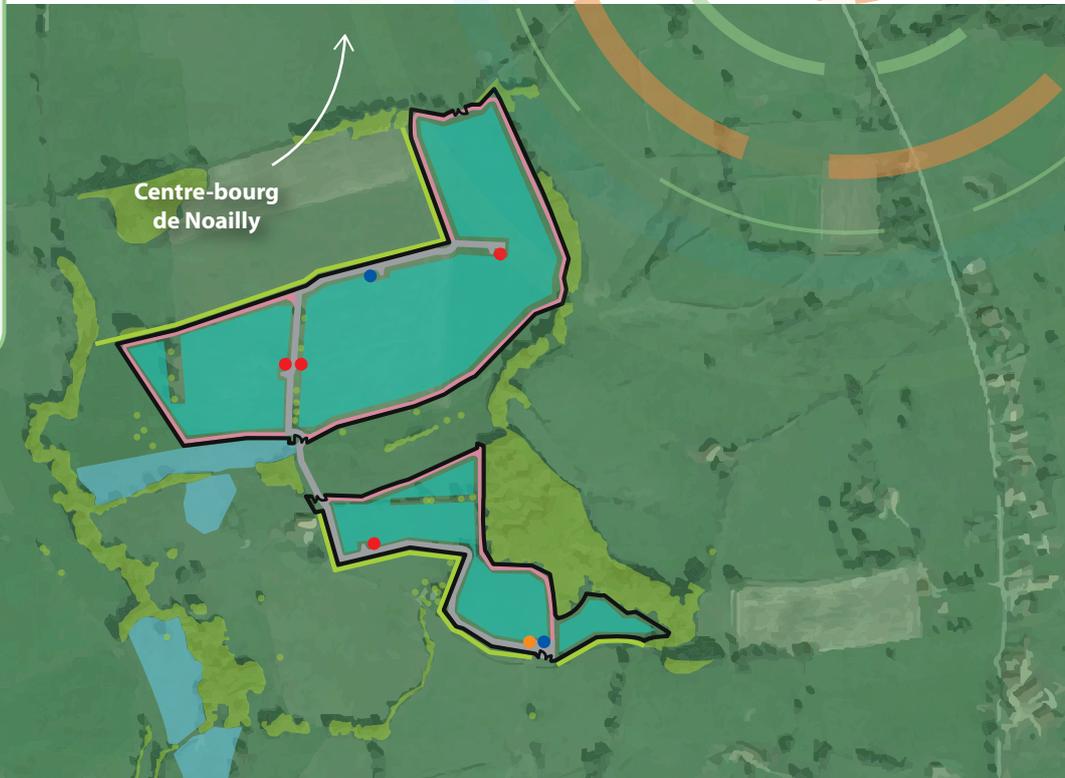


# Projet d'installation agrivoltaïque de Noailly

-  Clôtures avec entrées existantes
-  Structures photovoltaïques
-  Poste de livraison
-  Postes de transformation
-  Citernes
-  Végétation existante
-  Zones humides évitées
-  Piste lourde
-  Pistes légères
-  Haies à créer



## LE PROJET AGRICOLE

Ayant pour souhait de redynamiser son exploitation agricole, Hervé Sivet s'est associé à Photosol et à la coopérative agricole SICAREV, pour créer un atelier innovant d'engraissement de génisses, en 100% à l'herbe.

L'installation agrivoltaïque permettra en outre de maintenir une pousse de l'herbe même en été en réduisant les stress liés à la sécheresse et aux effets du réchauffement climatique.

« *Chez Photosol, nous croyons que seule une concertation sincère avec tous les acteurs du territoire et les riverains permet de construire un vrai dialogue autour du projet, de manière complète et partagée. Cela nous permettra de l'adapter au plus près des sensibilités et intérêts de chacun.* »

Annaïg Bénard, cheffe de projet

## LE PROJET ÉNERGÉTIQUE

L'installation produira une énergie verte, locale et compétitive.

- 15 GWh de production annuelle, soit l'équivalent de la consommation de **6 700 personnes** hors chauffage, soit 7% des besoins de la population de Roannais Agglomération.
- Environ **7 000 tonnes** de CO<sub>2</sub> évitées par an.
- 12,2 MWC de puissance installée
- 19,6 ha de surface sécurisée par une clôture, dont **≈ 5,3 ha** de surface de panneaux

## UN PROJET RÉFLÉCHI POUR S'ADAPTER AU TERRITOIRE

Plusieurs mesures seront mises en place et travaillées en concertation avec les élus et les riverains pour intégrer au mieux le projet dans le paysage et son environnement :



Maintien d'un recul paysager le long du chemin de randonnée situé au nord du projet.



Préservation, création et renforcement du réseau bocager avec la plantation de haies arbustives et arborées.



Évitement des parcelles les plus visibles depuis la sortie de la commune de Noailly.



Évitement des zones humides floristiques, recul depuis les berges du ruisseau le Cacherat et conception du projet permettant le passage de la grande faune entre les emprises clôturées.



Installation d'un panneau d'information pédagogique le long du chemin de randonnée situé en périphérie du projet.

## LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE

### RETOMBÉES FISCALES

Taxes locales annuelles (IFER, CET et TF\*)

Pour la commune de Noailly	≈ 9 300 €
Pour la communauté d'agglomération Roannais Agglomération	≈ 22 100 €
Pour le département de la Loire	≈ 9 800 €

\* Estimations réalisées en août 2024

### EMPLOIS

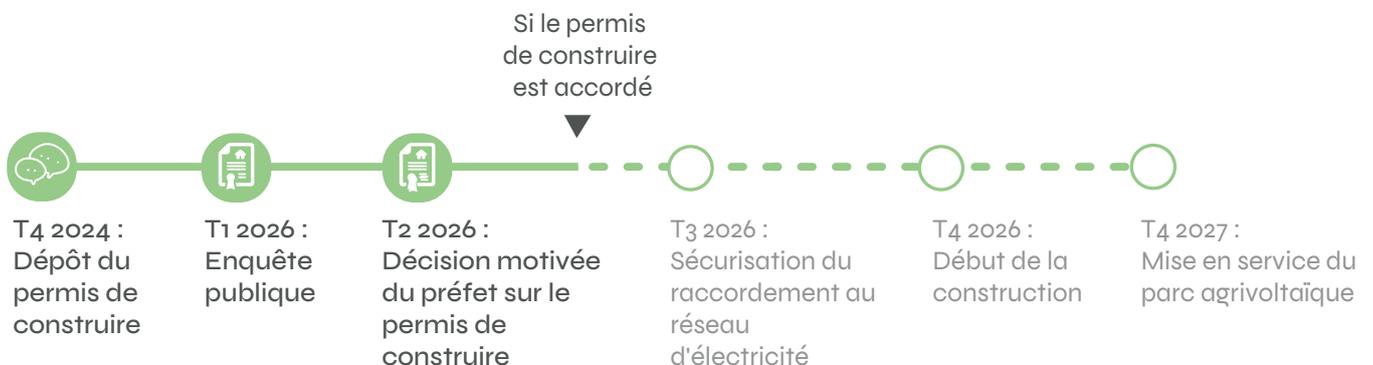
Environ **22 emplois\*** durant la phase de chantier, à l'échelle régionale, avec la **mobilisation d'entreprises locales** pour la plantation et l'entretien des haies, pour les clôtures, la préparation du terrain, etc.

Pendant la phase exploitation, l'activité générera environ **1 emploi** à l'échelle du département de la Loire.

### POUR LES HABITANTS DE NOAILLY

La mise en place d'un **financement participatif** offrant la possibilité d'investir et d'épargner.

\* TETE - territoires-emplois.org



**UNE QUESTION, UN AVIS ? CONTACTEZ-NOUS !**

concertation-projet-nocailly@photosol.fr

Pour en savoir plus : [www.photosol-agri.fr](http://www.photosol-agri.fr)